

Communiqué de presse

Angoulême, le 21 novembre 2025

Plan d'actions en vue d'une amélioration des conditions de travail au sein du CDELC



Le Département de la Charente a reçu ce jour les organisations syndicales du Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin (CDELC).

Cette rencontre, constructive et menée dans un climat apaisé, a permis d'aborder point par point l'ensemble des sujets soulevés par les représentants du personnel.

Les échanges ont clarifié les circonstances ayant conduit à la grève annoncée du 24 novembre. Celle-ci fait suite à un malentendu concernant les temporalités et les rendez-vous proposés par le Département. Ces éléments ont pu laisser penser que les préoccupations exprimées n'étaient pas prises en considération. Le Département tient à réaffirmer que l'écoute, le dialogue social et la prise en compte des besoins exprimés par les agents restent pleinement au cœur de son action. Il veillera attentivement au bon suivi des modalités de rencontres et d'échanges.

Dans un objectif de renforcement des conditions de travail et de soutien aux équipes, un plan d'actions a été présenté ce matin aux organisations syndicales. Il comprend notamment :

Banalisation de la violence

- Renforcer les actions de formation et de communication.
- Programmer des réunions régulières avec le directeur de la direction Enfance Famille (DEF) (à partir de décembre 2025).
- Créer un référentiel des astreintes avec procédure de déplacement du cadre en cas d'incident grave.

Turn-over et instabilité des équipes

- Développer la politique incitative de recrutement en favorisant le recours au CDI.
- Valoriser la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (accompagnement et financement).
- Encourager la participation des agents aux événements du secteur (Observatoire National de la Protection de l'Enfance, colloques...).
- Recruter rapidement un chef de service hôtellerie ; le directeur DEF assure l'intérim pour la direction adjointe.

Impacts sur les enfants

- Créer de nouvelles places d'accueil.
- Pérenniser le poste d'animateur sportif pour le bien-être des enfants.
- Développer les partenariats internes et externes pour diversifier les initiatives auprès des enfants.

Management et dialogue avec les équipes

- Proposer des cycles de formation au management et à la conduite du changement.
- Améliorer les modalités de fonctionnement interne.

Le plan d'action a été transmis aux organisations syndicales afin qu'elles puissent pleinement s'en saisir et formuler, le cas échéant, amendements et propositions complémentaires.

Une rencontre dédiée à l'accompagnement des chefs de service est d'ores et déjà planifiée le 3 décembre, en présence de Florence Péchevis, Vice-présidente chargée de l'Enfance et de la Famille, de la direction du CDELC et de la direction Enfance-Famille du Département. Elle permettra d'engager les modalités de fonctionnement opérationnel du plan d'actions.

Un nouveau temps d'échanges avec les organisations syndicales est également prévu le 19 janvier, afin de réaliser un premier état des lieux de la mise en œuvre des mesures engagées. À l'issue de cette étape, un rendez-vous avec le Président du Département sera proposé pour poursuivre le dialogue et valider les suites à donner.